

Les précaires, « plus de 60 % du personnel enseignant à l'université »

Dans son ouvrage *Précarité générale : témoignage d'un rescapé de l'université**, le sociologue Charles Bosvieux-Onyekwelu livre un témoignage personnel sur la précarité dans l'ESR. Il y décrit sa trajectoire personnelle, semblable à celle de nombreux-ses collègues, qui l'a conduit à être recruté, à 38 ans, comme chargé de recherche au CNRS après de multiples années à enchaîner les contrats courts. La précarité, comme moyen d'accès à un poste de titulaire dans l'ESR, est symptomatique des transformations néolibérales du travail à l'université.

Propos recueillis par **PIERRE-EMMANUEL BERCHE**,
membre du bureau national

Peux-tu tout d'abord nous résumer ton parcours universitaire jusqu'à ton recrutement comme chargé de recherche au CNRS en sociologie ?

J'ai un parcours « classique » par certains aspects : études longues à l'École normale supérieure en philosophie et Sciences Po Paris, thèse de doctorat dans le cadre d'un contrat doctoral et de postes d'ATER, puis deux postdocs et un recrutement au CNRS trois ans et demi après ma soutenance. Mais j'ai aussi un parcours marqué par une réorientation vers les sciences sociales au cours de ma thèse à la suite de plusieurs échecs à l'agrégation de philosophie. On pourrait donc parler d'une sorte de parcours idéal d'un point de vue académique mais marqué par une réorientation thématique liée à une forme d'échec.

Comment éviter l'écueil, lorsqu'on est chercheur au CNRS, de ne pas être pris au sérieux quand on dénonce les affres de la précarité ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de circonscrire le périmètre de la précarité qui recouvre différentes facettes. Aujourd'hui, il est presque impossible d'obtenir un poste permanent dans l'ESR sans passer par des contrats courts plus ou moins nombreux. Ces contrats ont tous la caractéristique de proposer des salaires faibles avec souvent une situation de surqualification. Par exemple, les postes d'ATER à mi-temps sont répandus, avec une rémunération de 1 250 euros par mois, alors que tout le monde sait très bien que le travail réalisé est à temps plein.

Il y a ainsi une forme de bénévolat de l'activité de recherche qui constitue en fait un dévoiement de ces statuts, lesquels avaient initialement été pensés comme des contrats dans l'attente d'un poste pour des personnes qui avaient déjà soutenu leur thèse.

Comment te positionnes-tu par rapport aux auteurs popularisés ces dernières années qui mettent en avant leur parcours en tant que « transfuges de classe » comme Didier Éribon ou Édouard Louis ?

Il y a une sorte de mode éditoriale associée à cette thématique, même si cela recouvre une réalité avec des intellectuel·les issu·es de milieux très populaires. Dans mon cas, il s'agirait plutôt de l'inverse. Au premier abord, lorsqu'on parle de précarité, on pense à des secteurs d'activité tels que l'hôtellerie-restauration, le nettoyage, la sécurité privée, le bâtiment... mais pas l'ESR.

Pourtant, il s'agit aujourd'hui d'une réalité très présente, produit d'une dégradation continue des services publics et des conditions d'emploi, qui est en train de se généraliser et qui ne touche pas que la main-d'œuvre subalterne et les secteurs qui recrutent des personnels peu qualifiés.

Sur le plan politique, cette similitude des conditions de précarité dans des secteurs aussi différents peut être intéressante en termes de convergence des luttes. Des prises de parole comme la mienne qui mettent en valeur des expériences temporaires de précarisation pour des personnes très qualifiées peuvent aussi rejoindre des collectifs comme celui des Infiltrés, des cadres du privé et du public, pour beaucoup issus des grandes écoles, qui avaient exprimé leur rejet du projet de réforme des retraites d'Édouard Philippe et plus généralement des politiques d'Emmanuel Macron.

Peux-tu nous décrire rapidement la situation de la précarité dans l'ESR, que l'on peut certainement extrapoler, moyennant quelques précautions, à d'autres secteurs de la fonction publique ?

D'un point de vue général, on peut se référer à l'ouvrage de Christophe Granger *La Destruction de l'université française* [La Fabrique, 2015].

Dans l'enseignement, l'expression la plus manifeste

« Il est presque impossible d'obtenir un poste permanent dans l'ESR sans passer par des contrats courts plus ou moins nombreux. »



* *Précarité générale : témoignage d'un rescapé de l'université*, de Charles Bosvieux-Onyekwelu, Textuel, « Petite encyclopédie critique », 128 p.

de la précarité est le statut des vacataires qui a été dévoyé par rapport aux textes réglementaires des années 1980 : il y a aujourd'hui environ 160 000 vacataires, c'est-à-dire plus de 60 % du personnel enseignant à l'université. Sans cette main-d'œuvre, les universités ne pourraient fonctionner que six mois par an.

Dans la recherche, la stratégie nationale de la recherche prétendait augmenter le nombre de doctorats soutenus chaque année, mais les débouchés académiques ne sont pas au rendez-vous. Environ 14 000 thèses sont soutenues chaque année et seulement 2 000 personnes sont recrutées dans l'ESR proprement dit. Donc, les places sont rares, chères ; il faut les attendre et on constate que le temps d'attente s'allonge avant un recrutement pérenne. Aujourd'hui, la délivrance du doctorat est à 31 ans en moyenne et le recrutement à presque 35 ans. Cela pose évidemment la question de la reconnaissance du doctorat en dehors de l'université, avec la particularité du système français universités/grandes écoles qui handicape largement la reconnaissance de la thèse comme plus haut niveau de diplôme.

Comment peut-on décrire et expliquer la notion de « travail gratuit » qui pousse le jeune chercheur à accepter des tâches non rémunérées dans l'espoir d'un recrutement ultérieur ?

Cette question renvoie à la difficulté d'objectiver la situation de précarité dans l'ESR. Il y a une sorte de « zone grise » liée à du non-dit puisque dans les faits, tant qu'on n'est pas titulaire, on est dans une situation d'infériorité, ce qui écorne l'image d'une communauté universitaire unie.

En sociologie du travail, on parle de *hope labour* en faisant référence au fait d'accepter des conditions de travail fortement dégradées et inégalitaires dans l'espoir d'obtenir un recrutement en CDI par la suite. On observe que le nombre de cases à cocher pour être recruté sur un poste de titulaire de l'ESR est de plus en plus important : thèse, articles, expérience postdoctorale, organisation de colloques, obtention de financements, etc.

Par ailleurs, le taux de syndicalisation des non-titulaires de l'ESR est particulièrement faible, on attend souvent d'être titulaire pour se syndiquer (quand c'est le cas), et même si les précaires essayent de s'organiser grâce à des collectifs, c'est très difficile pour elles et eux. C'est une forme de loi d'airain du capitalisme que de placer les personnels dans des situations de travail dégradées pour pouvoir les exploiter toujours plus.

Comment peut-on essayer de généraliser cette situation à l'ensemble du monde du travail ?

Des exemples de collectifs de travail fortement dégradés par la précarité viennent facilement à l'esprit, comme au sein de France Télécom en 2008-2009 ou la crise continue de l'hôpital public depuis de nombreuses années. La précarité correspond de fait à un nouveau mode de gestion du capitalisme dont les logiques d'organisation interne se sont diffusées dans les services publics. L'ESR n'est pas le seul secteur du public à qui on demande de produire la même qualité de service avec des moyens en baisse. Bien souvent, les services publics ou assimilés (santé, éducation, justice, secteur médico-social...) sont dans un état proche de la faillite et ne tiennent plus que par l'engagement de leurs agent-es.

Quelles perspectives de mobilisation pour contrer ce développement à grande échelle de la précarité dans l'ESR ?

Il convient d'abord d'éviter les logiques de concurrence entre les établissements. La néolibéralisation de l'ESR et de l'ensemble des services publics depuis au moins une vingtaine d'années est la source des difficultés que l'on décrit ici. Dans l'ESR, cela conduit à toujours plus de concurrence, de libéralisation, moins de postes statutaires, plus de postes précaires (ATER, TEN, vacations...).

La majorité macroniste n'a pas du tout répondu aux attentes du milieu universitaire avec la LPR ou la loi de transformation de la fonction publique, qui visent à développer l'individualisation des rémunérations. Pour parvenir à contrer ces tendances lourdes de la néolibéralisation, il faudrait, par exemple, passer de 250 recrutements de chargé de recherche CNRS par an à 400 et faire de même pour le personnel d'appui à la recherche ou pour les postes d'enseignant-e-chercheur-se.

Pour cela, il faut construire des majorités progressistes, ce qui est très difficile compte tenu du poids de l'extrême droite, qui, sur l'ESR, n'agit que de faux débats, par exemple autour de l'« islamo-gauchisme » et du « wokisme », sans parler du climatoscepticisme. Il est indispensable de sortir des logiques politiques du « en même temps » sur ces questions : on ne peut pas prétendre défendre la science et laisser prospérer ces controverses, qui, pour parler comme Robespierre, ne sont que des « fantôme[s] créé[s] par les fripons pour épouvanter les imbéciles ». ■



Charles Bosvieux-Onyekwelu, sociologue, chargé de recherche au CNRS.

« Sans cette main-d'œuvre, les universités ne pourraient fonctionner que six mois par an. »